UTILISER UNE ŒUVRE

EST-CE QUE L'ŒUVRE EST PROTÉGÉE PAR UN DROIT D'AUTEUR?

NON

Tu peux utiliser l'œuvre.

OUI

Y a-t-il une préautorisation accordée à l'utilisation de l'œuvre (licence, base de données spécialisée, etc.)?

OUI

Tu peux utiliser l'œuvre selon les permissions accordées.

NON

Est-ce une situation où l'utilisation équitable de l'œuvre peut être accordée (critique, travail scolaire, etc.)?

OUI

Tu peux utiliser une partie de l'œuvre en respectant certains critères.

NON

Est-ce que la permission t'a été donnée par le propriétaire des droits?

OUI

Tu peux utiliser l'œuvre selon les permissions accordées.

NON

Fais aller ta créativité et crée une nouvelle œuvre qui répond à tes besoins!

Centre de services scolaire de Montréal
Québec